

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Mortier Colle

PRIMOFLEX (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société Laticrete Europe Srl a socio unico
Via Paletti IT - 41051 CASTELNUOVO-RANGONE-(MO)
Usine IT - 41051 CASTELNUOVO-RANGONE-(MO)

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



151 MC 486

Décision de reconduction n° 3025-151 MC 486 du 11 février 2021
Cette décision se substitue à la décision n° 2977-151 MC 486 du 08 avril 2020

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2-S1 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage en façade : **Façade**
- > Collage de carrelage sur plancher rayonnant électrique : **PRE Plancher Rayonnant Electrique**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président

Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 3025-151 MC 486 du 11 février 2021

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION
PRIMOFLEX (gris et blanc)





DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Façade et murs extérieurs
- PRE Plancher Rayonnant Electrique
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PATE

- Taux de gâchage : de 26 à 28 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 6,5 l à 7 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 10 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Béton cellulaire	☺
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Ancien carrelage émaillé non poncé	☺
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
☺ application sans primaire	 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ASO-Dichtband-2000 marouflée dans SANIFLEX (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de SANIFLEX (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - sur sol chauffant : DEKOGROUT, DEKOGROUT 2/12, DEKOGROUT HF05 de la Société Laticrete Europe Srl a socio unico,
 - en local E2 : DEKOGROUT, DEKOGROUT 2/12, DEKOGROUT HF05, DEKOGROUT 2K de la Société Laticrete Europe Srl a socio unico.